

L'an mil neuf cent soixante quatorze, le MERCREDI 14 AOUT, à 15 H 00, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en TROISIEME SESSION ORDINAIRE au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT.DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. LEGROS Auguste - HOARAU Marcel - GERARD Marc - BEDIER Francis -
BOURHIS Camille - TESSIER Jacques - CHANE KUNE Maurice - Mme JASMIN
Eléopold - MM. BOYER Bruno - RIVIERE Maxime - APAVOU Antoine - Mme
BENARD Jules - MM. FONTAINE Frantz - LICHARDY André - AFFEJEE Abdoul-Hack-
Mme FUTHAZAR Hugues -MM. TANDRYA Fred - MONDON Jean-Claude - Mme PAYET
André - MM. RAMASSAMY Adolphe - PICARD Antoine - AFFEJEE Jack - BOYER
Eric - DE BALBINE Alexandre. - NATIVEL Philippe.

Etaient représentés :

M. FERRERE Chantilly	par M. HOARAU Marcel
M. ROBERT Valère	par M. FONTAINE Frantz
Mme ROCHE Valère	par M. GERARD Marc
M. NANDO Raymond	par M. LICHARDY André.

NOTA - Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de St-Denis le 22 AOUT 1974 et que le nombre de Conseillers présents a été de 25 sur 37 Conseillers en exercice./.

LE MAIRE,

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la Loi du 5 AVRIL 1884, sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur NATIVEL Philippe ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées./.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

A.D. LEGROS